

Le 1^{er} juin 2017

Direction Action Sociale Gérontologique



Résidence Autonomie Pierre Sémard
Auxiliaire de Soins

Emploi à 70%, relevant du cadre d'emploi des auxiliaires de soins (poste de catégorie C).

AVANT LE 23 JUIN 2017
DELAI DE RIGUEUR

La Résidence Autonomie « Pierre Sémard » est un établissement médico-social comprenant 70 appartements. Elle accueille des personnes âgées autonomes qui recherchent un lieu de vie collectif sécurisé permettant de rompre la solitude et de maintenir une vie sociale.

La Résidence Autonomie est un outil de l'action sociale gérontologique développant le lien et le soutien à domicile. Elle est composée d'une équipe pluridisciplinaires (soins, administratives, techniques et restauration).

MISSIONS :

Travaillant au sein de l'équipe de soins de la Résidence Autonomie, l'aide soignant(e) devra :

- Assurer des soins en lien avec les prescriptions médicales par délégation de l'infirmière de la structure et répondre si nécessaire aux besoins essentiels de la personnes âgée (Aide à la toilette, aux déplacements, au repas, change ,...).
- Contribuer à l'élaboration du volet soins et à la réalisation des projets de vie individualisé.
- Assurer un travail de lien et de transmission.
- Participer et contribuer aux concertations pluridisciplinaires autour des besoins des personnes âgées.

Plus globalement il (elle) sera investit dans la réflexion et l'élaboration des outils de la loi du 2 janvier 2002 et de la loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement. Il (elle) participera à l'organisation des manifestations festives au sein de l'établissement.

ACTIVITÉS :

Soins :

- Il (elle) sera sollicité(e) pour assurer les retours d'hospitalisations en lien avec les partenaires médico-sociaux et/ou paramédicaux.
- Il (elle) interviendra en cas d'appel d'urgence du résident.
- Il (elle) aura un travail d'information, de conseil des résidents dans le cadre de la prévention santé.
- Il (elle) assurera les transmissions de fin de matinée au personnel soignant de l'après midi.
- Il (elle) fournira le suivi statistique et qualitatif des ses interventions

Centre Communal d'Action Sociale

111 avenue Ambroise Croizat, CS 50007

38401 Saint-Martin-d'Hères Cedex - Tél. 04 76 60 74 12

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Président du CCAS

- Il (elle) effectuera si nécessaire le remplacement de l'aide médico-psychologique de l'après midi.

Instant repas :

- Il (elle) accueillera toutes nouvelles personnes au sein du foyer restaurant Pierre Sémard en tenant compte des souhaits et de l'autonomie de la personne.
- Il (elle) aura la gestion de la table thérapeutique
- il (elle) aura une attention particulière sur l'alimentation des personnes fragiles (veille, portage de plateaux repas, aide au repas,...)

Transversalité et coordination

- Il (elle) sera en lien avec les pôles administration, restauration et technique de la Résidence Autonomie.
- Il (elle) travaillera en transversalité avec les services du secteur gérontologique et du C.C.A.S ainsi qu'avec les éventuels partenaires.

COMPETENCES REQUISES :

Diplôme d'auxiliaire de soins

Connaissance souhaitées:

- Connaissance du public âgé, notamment des personnes atteintes de pathologies neuro dégénératives.
- Maîtrise de l'outil informatique.

Savoir faire :

- Maîtrise de la démarche de soins.
- Capacité à prendre en charge les troubles psycho comportementaux au sein d'un groupe.
- Capacité d'organisation.
- Capacité au travail en équipe inter-disciplinaire.

Savoir être :

- Attitude bienveillante à l'égard des personnes âgées
- Sens du service public.
- Autonomie, esprit d'initiative et sens de l'organisation
- Motivation et force de proposition
- Sens de la collaboration et du travail en équipe.
- Respect du secret professionnel.

Horaires

Du lundi au vendredi de 8h15 à 13h15

Les agents non titulaires en poste, intéressés par cet emploi, relevant des cadres d'emplois concernés intéressés par ce poste voudront bien faire acte de candidature (CV + lettre de motivation), sous couvert de leur chef à l'attention M. le Président du CCAS.

Françoise PERON
Directrice du CCAS

